

C

(DE 'CONTRE-PLONGÉE' À 'COULEURS COMPLÉMENTAIRES')

- **CONTRE-PLONGÉE** : Nous parlons, dans le champ cinématographique ou photographique, de *contre-plongée* lorsque nous regardons un sujet placé plus haut que le niveau de nos yeux. La *contre-plongée* peut traduire une impression de grandeur, de supériorité ou de triomphe et, par la même occasion, une sensation d'écrasement perçue par celui qui regarde.

- **COPIE** : La *copie* est une reproduction à l'identique d'une œuvre. L'artiste lui-même peut copier une de ses réalisations ; cela était, par exemple courant, au XV^{ème} chez les peintres flamands. Parfois les élèves réalisaient des copies des œuvres de leur 'maître'... La copie peut également être un exercice permettant à la fois la compréhension d'une œuvre et l'éducation de sa pratique.

- **COULEUR** : La définition de la *couleur* est liée à trois éléments : la nature de l'objet regardé (il suffit de changer cet objet pour que nous ayons une sensation de couleur différente), la lumière qui éclaire cet objet (par exemple, un objet, qui éclairé par une lumière blanche semble rouge, sera noir sous une lumière verte, orangé sous une lumière jaune...) et les caractéristiques du système visuel récepteur que constituent l'œil et le cerveau (le chien, par exemple, ne 'perçoit' pas les mêmes sensations que nous). En résumé, nous pourrions définir la *couleur* comme la sensation transmise à notre cerveau par la vision d'un objet éclairé.

- **COULEUR ACCIDENTELLE** : La *couleur accidentelle* d'un objet désigne la couleur de cet objet soumis aux circonstances : ombre, lumière, effet atmosphérique, reflet, nature de l'éclairage... Pour mieux dire, nous devrions employer cette expression au pluriel, *couleurs accidentelles*, en effet selon ses parties, qui ne seront pas soumises aux mêmes conditions, cet objet présentera simultanément un nombre important de nuances et de tons.

- **COULEUR-CHAMP** : La *couleur-champ* est la couleur convoquée pour l'expérience visuelle qu'elle fait naître. Regarder une surface jaune n'occasionne pas la même expérience que l'observation d'une surface bleue ou celle d'une surface noire... Regarder un contraste créé par la juxtaposition d'une surface jaune et d'une surface violette n'occasionne pas la même expérience que l'observation d'un contraste existant entre une surface jaune et une surface verte. Convoquer la *couleur-champ*, c'est offrir au regardeur un événement inédit, une expérience singulière.

- **COULEUR CHAUDE – COULEUR FROIDE** : Les peintres, les décorateurs, les stylistes, ..., emploient souvent les termes de *couleur chaude* et de *couleur froide*. Cette distinction leur permet de choisir leurs couleurs, de construire leur palette et de réaliser des contrastes. De manière simplifiée, nous pouvons considérer deux groupes de couleurs : « le jaune, le jaune-orangé, l'orange, le rouge-orangé, le rouge et le violet-rouge sont généralement considérés comme des *couleurs chaudes* alors que le jaune-vert, le vert, le bleu-vert, le bleu, le bleu-violet et le violet sont considérés comme des *couleurs froides* »¹.

- **COULEURS COMPLÉMENTAIRES** : Par définition, sont *complémentaires* deux choses qui recomposent la totalité. Dans la définition des couleurs primaires, nous parlons des expériences du physicien James Clerk Maxwell (1831-1879) qui montrent comment toute couleur peut être obtenue à partir des lumières primaires bleue, verte et rouge. Les expériences et la théorie de Maxwell montrent que la lumière blanche, qui représente la totalité, peut être, entre autres, obtenue par l'addition des lumières bleue, verte et rouge. Mais cette totalité peut également être obtenue par l'addition des lumières bleue et jaune (la lumière jaune étant l'addition des lumières verte et rouge), par l'addition des lumières verte et magenta (la lumière magenta étant l'addition des lumières bleue et rouge), par l'addition des lumières rouge et cyan (la lumière cyan étant l'addition des lumières bleue et verte). Par conséquent le bleu et le jaune, comme le vert et le magenta ou le rouge et le cyan, qui recomposent la totalité, sont dits *complémentaires*. De même, pour le peintre, le vert et le magenta, le bleu et le jaune, le rouge et le cyan sont des *couleurs complémentaires* ; en revanche, puisque le peintre soustrait de la lumière, le mélange des *couleurs complémentaires* soustrait la totalité et, par conséquent, donne le noir. Deux *couleurs complémentaires* forment un contraste de couleur très fort. De plus, ces deux couleurs se stimulent l'une l'autre : par exemple un magenta semblera plus magenta s'il est situé à côté ou entouré de sa complémentaire, le vert, que s'il est, par exemple, situé à côté d'un violet et le vert semblera plus vert s'il est situé à côté de sa complémentaire, le magenta.

- **COULEURS COMPLÉMENTAIRES** : Sont *complémentaires* deux choses qui recomposent la totalité. Si nous considérons les trois couleurs primaires, à partir desquelles toute couleur peut être obtenue, nous pouvons dire que ces trois couleurs représentent la totalité chromatique. Par conséquent si le cyan, le magenta et le jaune primaire représentent cette totalité, nous aurons également le cyan et l'orangé (jaune + magenta), le magenta et le vert (cyan + jaune) ou le jaune et le violet (cyan + magenta) qui représenteront cette totalité ; c'est pourquoi, nous disons que le cyan et l'orangé, le magenta et le vert ou le jaune et le violet sont deux couleurs complémentaires.

¹ Johannes Itten (1888-1967), *Art de la couleur*, Paris, Éditions Dessain et Tolra, 1986, édition abrégée, p. 45.